



Rapport d'activité de la coopérative Émissions Zéro

Année 2022

Société coopérative agréée par le Conseil
National de la Coopération

N° d'agrément : 5166

Arrêté ministériel du 1/07/2011



2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4	
VISION ET MISSION	5	
	6	Vision
	6	Mission
LES ACTIVITÉS	7	
	8	Les opportunités en phase de discussion
	8	<i>Houdeng - Boussu</i>
	9	<i>Quévy - Bois et Borsu - Mons Harmignies - Walcourt</i>
	10	<i>Sofico-Péruwelz - Profondeville - Offshore</i>
	11	<i>Tradecowall - Construction d'un site de biométhanisation à Aubel</i>
	12	<i>Réflexions à Ochain Energie - Domaine des Rièzes et des Sarts</i>
	13	La production des sites soutenus par Emissions Zéro en 2022
	13	<i>L'éolien - L'hydroélectricité</i>
	14	<i>La biométhanisation - Le photovoltaïque - Les productions</i>
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	15	
	16	<i>Le 14 mai : Assemblée générale ordinaire</i>

LES COOPÉRATEURS	17	
DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES	19	
	20	<i>La Ceinture Énergétique Namuroise poursuit son développement</i>
	21	<i>L'ACL Hornu-Boussu Energie - L'ACL CourcÉole</i>
LES GROUPES DE TRAVAIL	22	
	23	GT Finances
	23	GT Informatique
	23	GT Gouvernance et GT Révision des Statuts
	23	GT Secrétariat
	23	GT Communication
	25	GT Administration des coopérateurs
	25	GT Fourniture
LE CONSEIL CONSULTATIF DES COOPÉRATEURS	26	
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES	28	
À PROPOS...	30	
	31	<i>W.ALTER entre dans le capital d'Emissions Zéro</i>

INTRODUCTION

Le rapport qui suit reprend les principales activités d'Émissions Zéro (EZ) au cours de l'année 2022. L'année qui s'est achevée a été très perturbée, par l'évolution particulièrement erratique du prix de l'électricité, en raison, de la guerre en Ukraine et des décisions européennes de diminuer l'apport russe sur nos importations d'énergies fossiles (pétrole et gaz). Les circonstances météorologiques ont été la cause d'autres perturbations. En 2021, l'eau avait dominé, prenant de court de nombreuses personnes dans la région liégeoise. En 2022, le soleil fut la grande vedette, entraînant une sécheresse telle que l'étiage des rivières et fleuves fut à la fois très précoce et très long. La faiblesse du vent fut une autre caractéristique de l'année 2022. En plus de 10 ans, nous n'avons jamais connu une production éolienne aussi faible. Malgré des outils de production parfaitement diversifiés : Éolien, Biométhanisation, Hydroélectricité, Photovoltaïque, la météo nous a joué quelques tours. Les prix, parfois très élevés de l'électricité, ont été la source de cheveux gris pour de nombreux producteurs d'électricité.

Autre perturbation, d'une toute autre nature : nous avons, peu de temps après la création d'EZ, conclu un accord avec le fournisseur d'électricité Energie 2030, devenu Aeco. Nous pouvions ainsi accorder une ristourne aux coopérateurs d'EZ fournis par E2030. Rappelons qu'EZ est producteur d'électricité, mais qu'il ne peut pas la vendre en direct au consommateur. Fin mars, Aeco nous a lâchés sans nous prévenir. De très nombreux coopérateurs d'EZ ont alors demandé la fourniture d'électricité via Cociter, coopérative dans laquelle, entretemps, EZ avait investi. Les remous dus aux prix incontrôlables se sont poursuivis jusque tard dans l'année 2022.

Le présent rapport développe les opportunités en cours de discussion ainsi que le détail de la production des différents sites soutenus par notre coopérative citoyenne. Nous donnons également des informations sur l'activité des

entités qui gravitent autour d'EZ ainsi que les rapports des différents groupes de travail (GT). Par ailleurs, voici un aperçu de la situation au niveau du nombre de coopérateurs. Au 31 décembre 2022, EZ comptait 2.672 coopérateurs et un capital de 6.026.800 euros, soit 23.180 parts et une moyenne de 8,67 parts par coopérateur. L'évolution positive du nombre de coopérateurs s'est inscrite principalement dans notre appel pour la construction d'une éolienne à Houdeng-Goegnies (La Louvière). Les premiers travaux de génie civil ont débuté en février 2023.

Notre vocation première n'est certes pas de faire de l'argent pour de l'argent. Mais elle n'est pas d'être déficitaire non plus! Il importe donc de ne pas hypothéquer l'équilibre financier d'EZ dans ses choix d'investissement dans les nouveaux projets d'énergie renouvelable ! C'est pourquoi, outre l'éolien, nous développons, seuls ou en partenariat public ou privé, d'autres types de projets citoyens tels que la biométhanisation, l'hydroélectricité, le photovoltaïque collectif ...

Notre Coopérative Émissions Zéro vit essentiellement grâce au bénévolat de coopérateurs actifs qui consacrent une partie de leur temps, souvent précieux, à des tâches diverses, pour contribuer à une gestion saine et dynamique de la coopérative, profitable à toutes et à tous.

Devant l'accumulation des tâches, de plus en plus complexes, et malgré l'aide de plusieurs groupes de travail (GT), le Conseil d'administration d'EZ a ressenti le besoin de personnes extérieures au conseil d'administration pour l'épauler. Anne Wouters, ingénieur civil, est entrée en fonction le 1er janvier 2022. Membre de Corenove, elle venait de terminer une thèse à l'Université de Liège sur la massification de l'isolation des bâtiments en Wallonie. Parmi ses tâches, on trouve, notamment, la gestion financière d'EZ. En septembre, Xavier Gillon, physicien, qui était auparavant administrateur d'EZ, est venu la seconder. Parmi ses fonctions, notons la communication, le suivi des associations citoyennes locales, des législations... Pour Anne comme pour Xavier, les tâches à accomplir sont nombreuses... Citons Victor Hugo qui a dit : « *J'en passe et des meilleurs !* »



VISION ET MISSION



Un document interne “Vision-Stratégie-Valeurs” définit notre ADN et notre approche dans les projets ; il en ressort des vision et mission. Ces dernières, débattues dans un premier temps en l’automne 2021, ont été reformulées en 2022. Fin juin 2022, nous avons publié la version actualisée que nous vous livrons ci-dessous.

Vision

Notre image du futur

Nous réapproprier la production d'énergie renouvelable afin de réduire les impacts environnementaux et d'augmenter notre résilience énergétique.

Nous voulons mobiliser les citoyens wallons et bruxellois à participer au système énergétique qui leur permet de se réapproprier et de gérer les modes de production et de consommation de leur énergie, production et consommation intégralement basées sur les énergies renouvelables

C'est notre manière de répondre à la problématique actuelle de la transition énergétique

Grâce à l'application de principes de sobriété et d'efficacité dans notre consommation d'énergie, nous sommes prêts pour développer une Belgique bas carbone à l'horizon 2050

Nous sommes signataires de la charte Énergie Citoyenne

Mission

Clarifions notre intention et notre raison d'être

Nous déclinons notre vision en ces différentes missions :

- **Produire de l'énergie à partir de ressources ;**
- **Favoriser la réduction de la consommation ;**
- **Stimuler la démocratie participative et la vie ;**
- **Augmenter le nombre de coopérateurs ;**
- **Répondre prioritairement aux besoins énergétiques des coopérateurs en solidarité avec REScoop ;**
- **Sensibiliser tant en interne que vers l'extérieur à nos démarches répondant aux objectifs environnementaux.**

Les différents projets que nous développons (éolien, hydroélectricité, photovoltaïque et biomasse) concrétisent les différentes missions énoncées et demandent une professionnalisation croissante. Nous recherchons et sélectionnons des projets solides et suffisamment rentables pour qu'ils arrivent à leurs fins tout en développant la coopérative et en offrant un retour financier raisonnable aux coopérateurs

Nous intégrons à ces missions l'application et la défense des 7 principes de l'Alliance coopérative internationale.

Le terrain d'action d'Émissions Zéro est la Wallonie, Bruxelles et la Mer du Nord.



ÉMISSIONS ZÉRO

Les activités



1 Les opportunités en phase de discussion



Projet	Promoteur	Parc	Part citoyenne	Contractuel	Avancement
Houdeng	Bee	1 x 2,3 MW	100%	Permis libre de recours	Levée de fonds en 2022 Construction en 2023
Boussu	WindVision	3 x 3,6 MW	25%	Convention	Enquête publique en sept. 2022 Recours 1ère instance début 2023
Quévy	Storm	6 x 4,2-6 MW	2 éoliennes dont 50% EZ	Convention	Enquête publique
Bois et Borsu	Eneco	4 x 3,6 MW	1 éolienne EZ	Convention	Recours 2ème instance
Mons Harmignies	Luminus	4 x 4,2 MW	1 éolienne EZ	Convention	Enquête publique en sept. 2022 Recours 1ère instance début 2023
Walcourt	Bee	3 x 4,2 MW	1 éolienne EZ	Convention	EIE en 2022 et enquête publique en mars 2023
Sofico - Peruwelz	Ipalle + REScoop	4 x 4,2 MW	1 éolienne dont 13% EZ	Convention	EIE
Profondeville	Luminus	4 x 4 MW	1 éolienne EZ	Convention	EIE en 2023

Houdeng

Après l'accord pour la cession du permis et la construction de l'éolienne, accord conclu début 2022, Émissions Zéro a lancé sa campagne de financement. Une note FMSA était requise, le montant visé atteignant 1,6 millions d'euros. La campagne a été rythmée par des interventions médiatiques, des présentations aux CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) et comité Pollec (POLitique Locale Énergie Climat) et par le soutien de W.Alter (présentation en fin de rapport), pour atteindre l'objectif en fin d'année. La coopérative Nosse Moulin a rejoint également l'aventure en apportant 10% du capital. Une société (SPV dans le jargon européen) a été constituée et a pour nom « Moulin du Bois de la Hutte » (MBH). Les administrateurs à la constitution étaient Michel Wojewodzic, Bernard Deboyser et Antony Lemmens.

L'éolienne a été commandée à Enercon en mai. La fin d'année s'est terminée par la rédaction du cahier des charges des sous-fondations, ouvrant la voie aux premiers travaux civils en

février 2023. D'autre part, les discussions sont toujours en cours pour la revente directe d'électricité à l'entreprise voisine.

Boussu

Initialement composé de 4 éoliennes, le projet a été réduit à 3 éoliennes. Après complétude de l'étude d'incidences, l'enquête publique s'est tenue en octobre. L'Association Citoyenne Locale HB Énergie a joué un rôle actif : un atelier public de présentation a été organisé en septembre, et de nombreuses interventions médiatiques ont fait connaître le projet. Selon la procédure prévue, le projet et la participation citoyenne ont été présentés au CCATM de Saint-Ghislain et aux collèges communaux de Boussu et de Saint-Ghislain. Après l'enquête publique, le Département des Permis et Autorisations de Mons n'a pas statué dans le délai imparti. Synonyme de refus en première instance, le promoteur et Émissions Zéro ont chacun déposé un recours administratif.



Quévy

Avec CLEF et Émissions Zéro en tant que co-développeurs, Storm a finalisé l'étude d'incidences en septembre et déposé dans la foulée une demande de permis.

En novembre, pendant l'enquête publique, les coopératives ont tenu un atelier de présentation destiné au public. Cette recherche de soutien a également requis une médiatisation du projet et de sa participation citoyenne.



Bois et Borsu

Suite à l'étude d'incidences complémentaire, une nouvelle enquête publique s'est déroulée fin 2021. Le rapport de synthèse a été rendu défavorable en février. En mars, la demande de permis fut donc refusée. En mai, Émissions Zéro a dès lors entamé un recours pour suspension et annulation de la décision. En septembre, la demande de suspension a été rejetée au Conseil d'État. La procédure de recours en annulation du refus de permis se poursuit au Conseil d'État.

Mons Harmignies

Après une étude d'incidences complémentaire sur les minières néolithiques de silex de Spiennes et des précisions quant au cimetière militaire à proximité, la demande de permis avait été refusée en première instance par les fonctionnaires délégués de la Région Wallonne. Émissions Zéro avait introduit un recours auprès des ministres.

En 2022, la ministre de l'environnement et le ministre de l'aménagement du territoire n'ont pas pris de décision dans le délai imparti. Dans ce cas, c'est la décision de première instance qui a primé.

Luminus a produit en 2022 une nouvelle étude d'incidences pour redéposer un permis avec les adaptations suivantes :

- la modification des modèles d'éoliennes étudiés ;
- l'entrée en vigueur de circulaire relative à la constructibilité en zone inondable ;
- des précisions supplémentaires au niveau de l'effet d'encercllement dans la thématique paysagère.

Walcourt

Ce projet de 3 éoliennes a eu sa RIP (Réunion d'Information Préalable) en 2021. Début 2022, Émissions Zéro et le promoteur Bee signaient une convention pour le rachat de permis d'une éolienne. En effet, ce projet sur l'entité de Fontenelle semblait plus convenable à Émissions Zéro que d'autres projets dans la région (Chastres). L'étude

d'incidences a été réalisée sur 2022. Des contacts ont été établis avec l'administration communale de Walcourt et alentours. Un groupe de soutien contribue d'ailleurs activement à l'intérêt du projet. 2023 s'ouvre avec l'enquête publique.

Sofico - Péruwelz

Ce projet porté par les REScoop comptait initialement 6 éoliennes. Suite aux refus en première et en seconde instance, le projet a été redessiné. Il comporte aujourd'hui 4 éoliennes et est co-développé avec Ipalle. Il est dorénavant baptisé « Moulins du Buisenet ». La RIP ayant eu lieu en 2021, l'étude d'incidences s'est terminée en 2022 et l'enquête publique s'est déroulée en septembre 2022.

Profondeville

Ce projet de Luminus est réactivé après une période de latence. En mars 2022, le projet a été présenté à la Ceinture Énergétique Namuroise ASBL. La CEN étant active dans le développement des énergies renouvelables sur la région de Namur, elle compte jouer un rôle important de promotion du projet à l'échelle locale. Forte de ce rôle de facilitateur, la CEN a participé activement à la RIP tenue en novembre, et une convention a été signée entre Luminus et Émissions Zéro.

Offshore

Le 15 avril 2022, la coopérative SeaCoop a été créée dans le but de permettre aux citoyennes et citoyens de co-investir dans des éoliennes en mer en leur donnant accès à l'énergie produite. SeaCoop se positionne en tant que partenaire aux consortiums qui répondront à la procédure d'appel d'offres « concessions éoliennes offshore dans la zone Princesse Elisabeth ».

Dans le cadre du dossier de subvention du fonds fédéral pour la transition énergétique intitulé

« Citizen Offshore Power 2021 » (COP21), deux études ont été publiées sur la participation directe des citoyens aux parcs éoliens offshore : les études « Plus-value de la participation citoyenne directe dans l'éolien offshore par rapport à une simple participation financière » et « Les barrières à la participation citoyenne dans l'offshore et conditions pour une concurrence équitable ». L'étude sur la plus-value souligne également l'impact positif sur les tarifs que ces coopératives génèrent par leur modèle de « circuit court ».

Les grandes lignes de la procédure d'appel d'offres seront proposées au cours du premier semestre 2023, après quoi elles seront coulées dans un arrêté royal et dans une mise en œuvre concrète via l'appel d'offres.

Le premier appel d'offre concernera une première tranche (sur les 3 prévues) et 20% de nos ambitions d'investissement. Celui-ci sera publié au cours du premier semestre de 2024. Les

consortiums auront 9 mois à compter de la date de publication pour soumettre leur candidature (soit vers la fin de l'année 2024). L'attribution au consortium chargé de construire le parc éolien en mer aura lieu à la mi-2025. La construction est prévue de 2026 à 2028 et la production du premier parc éolien citoyen en mer à partir de 2029. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine. Émissions Zéro participe au capital initial à hauteur de 75.000 €. En cas d'octroi d'une tranche de l'appel d'offre, la levée des fonds sera effectuée entre 2025 et 2028 au niveau de chacune des coopératives membres de SeaCoop grâce au soutien d'une campagne nationale portée par SeaCoop.





Tradecowall

L'entreprise Tradecowall a contacté Émissions Zéro afin d'étudier les possibles projets en énergie renouvelables. Etant implanté sur plusieurs sites en Wallonie, une estimation sur divers sites a été menée mais sans conclusion positive. Cependant, le site de Saint-Ghislain pourrait s'avérer plus prometteur : l'étude actuelle porte sur une éolienne de petite taille, un champ photovoltaïque et du stockage par batterie. La forme de partenariat est également en cours de définition.



Ombrière de Coucelles - Parking de l'Hôtel de Ville



Construction d'un site de biométhanisation à Aubel

En 2021, EZ a été sollicité en vue d'aider à la construction d'un site de biométhanisation dans une ferme à Aubel, en Province de Liège. L'activité principale de la ferme est la production laitière. C'est la grande spécialité du pays de Herve. Il y a également une production de volailles.

À Aubel, l'activité de biométhanisation va consister en la fermentation des matières (fumiers, lisier, fientes) issues de cette ferme; à la production de biogaz et à sa transformation en électricité et chaleur; à l'envoi du digestat en cuve de stockage ; à l'envoi de l'électricité et de la chaleur aux différents compteurs des

utilisateurs, principalement la ferme et le réseau électrique. L'activité est rémunérée par les certificats verts et les ventes des produits (électricité, chaleur) issus du biogaz. Bien que les matières à méthaniser soient « gratuites », l'activité entraîne des frais (chargements, surveillances, entretiens ...) qu'il importe de rémunérer. Une comptabilité spécifique s'imposait donc.



Préparation du site de stockage du digestat.

Trois options furent envisagées en vue de participer à ce projet : création d'une société de biométhanisation ; participation financière dans la ferme ; apport sous forme d'un prêt subordonné. C'est cette dernière option qui fut retenue. En octobre 2021, une convention fut signée d'un prêt subordonné de 200.000 euros, avec supplément éventuel de 50.000 euros en avril 2022. Ce ne fut pas nécessaire car l'année 2022 a été caractérisée, pour les producteurs laitiers, par une augmentation du prix du lait. Ce qui a nettement amélioré la situation financière de la ferme.

L'année 2022 était destinée à la construction du site de biométhanisation, en grande partie par l'agriculteur et sa famille, avec les recours nécessaires à des entreprises spécialisées. Le démarrage final de la biométhanisation était prévu pour le début de l'année 2023. Ce qui fut le cas.



L'ébauche du digesteur.

Réflexions à Ochain Energie

Par sa définition des certificats verts, le législateur belge, et en conséquence le législateur wallon, a, dès le départ, privilégié la liaison des énergies renouvelables avec la production électrique. Si cette liaison paraît logique en ce qui concerne les installations de panneaux photovoltaïques, les éoliennes, les sites hydroélectriques (même si jadis, les moulins à eau ont donné lieu à de nombreuses activités, et pas seulement la meunerie), il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne la biomasse. Ici, nous ne considérerons que le thème de la biométhanisation.

Pour générer de l'électricité, il est nécessaire d'investir dans des moteurs diesel modifiés consommant le biogaz et entraînant des générateurs d'électricité. Inutile de dire que la transformation de la molécule de méthane en électricité se fait avec énormément de perte. Le meilleur moteur atteint 40% de rendement. D'ailleurs, la transformation génère quasi autant de chaleur que d'électricité, sous forme de kWh. La valorisation de la chaleur fut longtemps un obstacle à la création de sites de biométhanisation agricole. Les fermes désirant se diversifier dans le domaine sont généralement isolées dans le paysage. Comment, dans de telles conditions, pourrait-on valoriser la chaleur issue du refroidissement du ou des moteurs ? Certes, un besoin de chaleur est nécessaire pour assurer un rendement normal du digesteur. Celui-ci, à l'instar d'un rumen (système digestif), doit fonctionner aux environs de 40°C ou plus. Or, s'il est une spécificité de la biométhanisation, c'est la génération d'une molécule (le méthane) qui mérite sans doute un meilleur sort que d'être brûlée immédiatement. Certains avancent également l'intérêt d'une production de CO₂, puisque cette molécule est concentrée dans le biogaz. Mais n'allons pas trop vite. Une chose à la fois...

Cette réflexion, à la suggestion de Grégory Racelle, administrateur-délégué d'Ochain Energie, a été partagée par le conseil d'administration d'Ochain Energie. En collaboration avec le Groupe d'action locale (Gal) du pays des Condruzes, une étude a été commandée à la société de consultance Climact. Car il faut préparer l'avenir, et l'avenir n'est peut-être pas l'électricité pour les sites de biométhanisation. En France, par exemple, des stations de méthanisation sont conçues uniquement pour l'injection de biométhane

(100% de méthane) dans les réseaux de gaz naturel. Pour ce faire, une épuration du biogaz est nécessaire. L'injection dans le réseau débute chez nous, non sans quelques difficultés. L'autre difficulté concerne le raccordement à ce réseau, qui n'existera jamais dans cette partie du Condroz. L'étude n'est pas terminée.



Domaine des Rièzes et des Sarts

Projet de 2021, le projet a été reporté suite à des impositions relatives aux incendies nécessitant une demande de permis de la part de la maison de repos. La demande de permis a été introduite en octobre 2022, il est attendu que le projet puisse être réalisé dans la foulée de l'octroi de permis.



Vue aérienne du domaine des Rièzes et des Sarts

2 La production des sites soutenus par Emissions Zéro en 2022

L'année 2022 sera classée comme vraiment anormale : très ensoleillée, très sèche, très peu venteuse. Généralement, le vent et la pluie font bon ménage. Autant dire que toutes les sources renouvelables pouvant générer de l'électricité ont été impactées. La production électrique des sites soutenus par notre coopérative citoyenne Émissions zéro (EZ) aurait nettement dépassé les 30 millions de kWh (ou 30.000 MWh) sans les perturbations d'ordre climatique. En cause, le vent et l'eau.

Production (MWh) 2022 des unités soutenus par Émissions Zéro	
Éolien	11945
Hydroélectricité	7232
Biométhanisation	8213
Photovoltaïque	840
Total	28230

L'éolien

Depuis le début de l'année 2022, l'éolienne citoyenne de Fauvillers, ou ECF, est en production. EZ la partage avec trois autres coopératives citoyennes, à savoir Lucéole, Allons en Vent et Vents du Sud. D'une puissance de 2,2 MW, elle vient donc renforcer notre potentiel de production électrique d'origine éolienne.

Mais, comme dit plus haut, la production éolienne a été nettement affectée par la faiblesse du vent utile. La moyenne décennale (2011-2020) des deux éoliennes des Moulins du Haut-Pays (MHP) avait été de 10.000 MWh. L'année 2021 n'avait pas été très favorable, puisque nous avons enregistré 8.787 MWh. Mais que dire de 2022 ? La tendance à la baisse du vent s'est encore accentuée au point d'arriver à une production de 7.480 MWh. La production aurait pu être un peu plus élevée car des pannes (les premières après plus de 10 ans) sont intervenues fin octobre, réduisant la production. Celle-ci fut de 1.9 MWh durant le 4e trimestre 2022, contre 2.7 à la même époque de 2021. Une production identique n'aurait

cependant pas permis de rattraper le retard accumulé. En fin de compte, en ajoutant l'apport d'ECF, la somme globale de la production éolienne atteint 11.944 MWh. Il est à noter que les pannes de MHP n'étaient toujours pas complètement résolues en janvier 2023, notamment en raison de la difficulté d'obtenir des pièces de rechange.

L'hydroélectricité

L'année 2022 avait bien démarré grâce aux pluies de l'automne 2021 et de l'hiver 2021-2022. Le premier quadrimestre 2022 nous fut particulièrement favorable. Tous les 6 sites fonctionnaient, à part le petit nouveau, Auvelais, qui démarra à la mi-février. La production totale, de janvier à avril, fut de 5.158 MWh. Durant cette période, la production la plus élevée fut obtenue par GBA, le site des Grosses Battes à Angleur (Liège) avec 2.070 MWh. Nos sites, situés sur l'Ourthe, ont eu une production nettement plus régulière que ceux qui dépendent du débit de la Sambre. L'année s'est ensuite caractérisée par une intense sécheresse qui a induit un étiage de très longue durée. Ce fut donc la dégringolade des productions à partir du mois de mai. Elles furent extrêmement faibles en juillet, août et septembre. On espérait des pluies abondantes, celles qui reviennent aux premiers jours de l'automne. Que nenni en 2022 ! La production électrique d'octobre fut à peine supérieure à celle de septembre, les productions de novembre et de décembre systématiquement en dessous des objectifs de production. Bien souvent, le constat était celui-ci : il pleut quelques jours, la production est relancée mais elle s'effondre dès que les pluies cessent. Cela signifie que les sources ne sont plus suffisamment alimentées pour assurer un débit assez constant des rivières. Au total, la production hydroélectrique a été de 7.229 MWh.

La biométhanisation

Notre site de biométhanisation, Ochain Energie, a rempli son contrat de production qui se situe autour de 8.000 MWh. Ce ne fut pas toujours simple. Ainsi, durant l'hiver, la production de biogaz s'est maintenue à un niveau assez faible, sans que le nutritionniste puisse en comprendre la raison. Finalement, à force de tâtonnements, la « machine » fut relancée. Mais l'incertitude persiste quant aux explications. C'est pourquoi un comité de suivi se réunit désormais mensuellement pour gérer au mieux l'instant et prévoir l'avenir. A terme, il faudra envisager la vidange d'un des deux digesteurs si on veut conserver un bon volume de production. Par ailleurs, le moteur 1 va approcher des 50.000 heures de fonctionnement. C'est un âge respectable, à comparer avec l'âge d'une voiture qui a fait 300.000 km. A une bonne moyenne générale de 60 km/h, son moteur n'a « que » 5.000 heures au compteur.

Malgré des pannes à plusieurs reprises, ce qui est inévitable dans une production qui fait intervenir à la fois la biologie, la mécanique et l'électronique, l'objectif a été atteint, et même dépassé avec 8.213 MWh.

En octobre 2021, Emissions Zéro est intervenue, par un prêt subordonné, pour faciliter l'installation d'une biométhanisation chez un agriculteur à Aubel. La construction du site a duré plusieurs mois et s'est terminé fin février 2023.

Le photovoltaïque

L'année 2022 a été l'année du soleil, dépassant de loin l'année 2021. Fin septembre, les productions approchaient déjà celles de fin 2021. Petite information sur le photovoltaïque : selon le Service Public de Wallonie, la production photovoltaïque 2022 en Wallonie a représenté 7% de la demande électrique, avec 1.630 gigawatts-heure (GWh), contre 1.230 en 2021 et 1.312 en 2020. Les petites installations représentent 75% du secteur photovoltaïque. Les provinces de Liège et de Hainaut assurent 65 % de l'électricité photovoltaïque wallonne. Un ménage sur sept posséderait des panneaux photovoltaïques.

Nos trois sites ENTRA, Courcelles, SPARKOH! ont donc cartonné, fonctionnant sans anicroche durant toute l'année. Il est à noter que le total des productions mensuelles, de l'ordre de 100 MWh, sont restées quasi constantes de mai à fin août. La somme totale des productions a été de 840 MWh.

Les productions

Malgré les aléas, principalement climatiques et/ou météorologiques, la production a continué à progresser : 15.733.988 kWh en 2018 ; 17.806.964 en 2019 ; 19.805.450 en 2020 ; 24.588.363 en 2021. La progression s'est poursuivie en 2022, 28229 MWh. En 2023, une éolienne, située à Houdeng (La Louvière) va s'ajouter aux sites de production soutenus par EZ.

Voici la présentation des productions des divers sites.

Pour des raisons de présentation, les productions sont exprimées en MWh. Un MégaWatheure (MWh) = 1000 kWh.

Production (MWh) 2022 des unités soutenues par Émissions Zéro													
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Ochain Énergie	521	558	689	726	717	684	802	758	723	680	652	703	8 213
Moulins du Haut Pays	769	1 543	678	729	440	336	283	260	470	417	708	847	7 480
ECF Fauvillers	268	763	414	488	293	209	214	239	283	373	454	466	4 465
ENTRA	7,2	15,5	32,9	39,6	47,2	45,2	49,3	46,8	30,2	23,4	10,6	5,1	363
Courcelles	5,7	12,5	25,3	32,1	40,9	40,1	43,5	38,1	23,5	17,9	7,9	4,1	292
Le Pass (Sparkoh!)	3,8	7,2	19,6	22,1	25,5	26,8	26,6	26,2	16,5	12,6	5,9	2,9	195
GBA	646	611	404	411	93	53	-2	0	25	251	136	314	2 716
Chanxhe	135	168	188	148	70	52	4	0	34	56	95	129	1 080
Monceau Hydro	299	354	203	123	60	83	22	5	32	32	41	119	1 375
Marcinelle2	234	316	127	81	27	42	4	0,4	5	7	10	79	933
Auvelais		68	129	89	28	34	7	3	13	20	28	76	496
Roselies	114	104	123	89	28	37	6	0	1	16	22	92	632
													Total général
Total mensuel	3 003	4 521	3 033	2 979	1 870	1 642	1 459	1 377	1 658	1 679	2 171	2 838	28 230



ÉMISSIONS ZÉRO

L'Assemblée Générale



Le 14 mai : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire (AGO) a été organisée le 14 mai 2022. Toutes les informations, requises en vue des votes demandés, ont été envoyées aux coopérateurs via la convocation et elles sont également disponibles dans l'espace coopérateur du site, à l'onglet AGO 2022.

Le 14 mai, à 9h, l'assemblée réunit 39 coopérateurs présents et 18 coopérateurs représentés soit un quorum total de 57 voix. Aucun coopérateur présent ne représente plus de 5 autres coopérateurs. Aucun point à l'ordre du jour ne requérant un quorum spécial, l'assemblée générale peut régulièrement se tenir et valablement délibérer.

Parmi les votes, retenons les approbations suivantes :

- Approbation des comptes annuels 2021
- Approbation de l'affectation des frais de projet au fond spécifique ;
- Approbation de l'affectation du résultat (dividende de 3%) et paiement au 30 juin ;
- Élection de Lucas Gossiaux, Alain Kisiel et Dimitris Stamatoukos aux postes d'administrateurs ; non renouvellement du mandat de Jean Pilliez et renouvellement des mandats de Joseph François et Marc Installé.

Jean Pilliez et Michel Mahiat sont désignés comme vérificateurs aux comptes 2022.



Assemblée générale ordinaire – Namur – 14 mai 2022



ÉMISSIONS ZÉRO

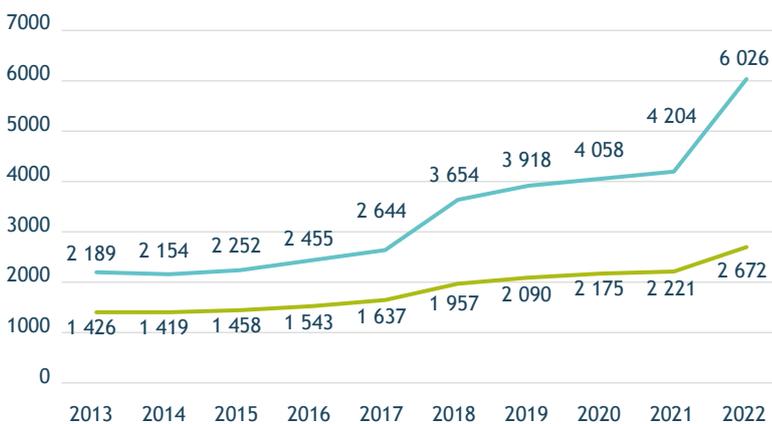
Les coopérateurs



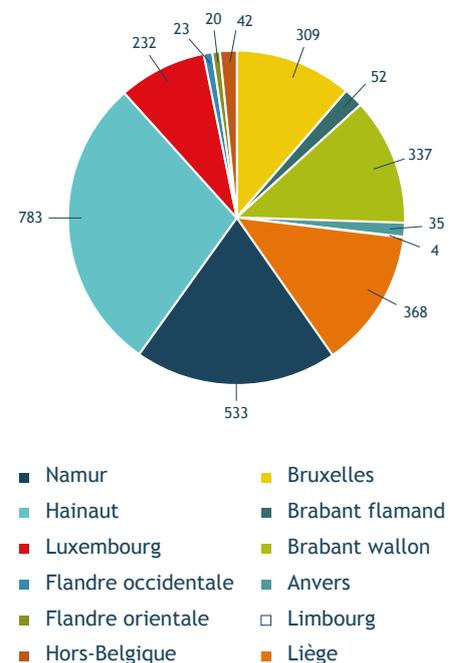
EZ existe depuis 2007. Après un creux au début des années 2010, dû notamment à un manque de projets réalisés, ce qui avait fait douter des coopérateurs, EZ voit son nombre de coopérateurs augmenter, de même qu'une hausse du nombre de parts/coopérateur (8,67 parts/coopérateur). Dès lors, la progression du capital est plus que proportionnelle au nombre de coopérateurs. En 2022, avec la perspective de MBH, l'éolienne qui sera installée à Houdeng-Goegnies (dans l'entité de La Louvière), EZ a accueilli 451 nouveaux coopérateurs et le capital social a augmenté de 1.822.600 euros. Voici l'évolution depuis les débuts de notre coopérative citoyenne.

Évolution du nombre de coopérateurs au 31 décembre				
Année	Coopérateurs	Parts	Nbre Parts / Coop.	Capital en €
2007	41	157	3,83	40.820
2008	210	1.163	5,53	302.380
2009	738	4.039	5,47	1.050.140
2010	1.020	5.901	5,78	1.534.260
2011	1.363	8.352	6,12	2.171.520
2012	1.441	8.750	6,07	2.275.000
2013	1.426	8.423	5,90	2.189.980
2014	1.419	8.288	5,84	2.154.880
2015	1.458	8.663	5,94	2.252.380
2016	1.543	9.443	6,11	2.455.180
2017	1.637	10.172	6,21	2.644.720
2018	1.956	14.054	7,18	3.654.040
2019	2.089	15.072	7,21	3.918.720
2020	2.176	15.608	7,17	4.058.080
2021	2.221	16.170	7,28	4.204.200
2022	2.622	23.180	8,67	6.026.800

Évolution du nombre de coopérateurs et du capital
(en milliers d'euros)



Où vivent nos coopérateurs ?





ÉMISSIONS ZÉRO

Du côté de nos partenaires



Émissions Zéro fonctionne dans plusieurs écosystèmes liés au monde du renouvelable en Belgique. Ainsi, l'on trouve des organisations locales qui sont devenues des « antennes locales » d'Émissions Zéro. On peut citer la CEN (Ceinture énergétique namuroise), l'ACL Hornu - Boussu Énergie et CourcÉole. Il y également des organisations francophones dont EZ est membre, entre autres, REScoop, Edora, et Énergie Commune.

La Ceinture Énergétique Namuroise poursuit son développement

Renforcée par la crise de l'énergie de 2022, la mission de la Ceinture Énergétique Namuroise ASBL (CEN) a encore gagné en crédibilité en 2022 : augmenter l'autonomie et la résilience énergétique de la région de Namur, à partir d'énergie 100% renouvelable et en réduisant notre consommation d'énergie en alliant la sobriété à l'efficacité énergétique. Cette mission est essentielle pour le climat, au vu des 84% d'énergie fossile dans l'approvisionnement belge, et aussi indispensable pour notre sécurité, au vu des 98% d'énergie primaire importée par la région formée par Namur et les 10 communes qui l'entourent.

Pour réaliser cette mission, les bénévoles de la CEN se sont fixé l'objectif pour 2025 que cette autonomie et cette résilience énergétique soient présentes dans le débat local, tant au niveau des élus et des médias, que des citoyens. Concrètement, ils réalisent des conférences, des ateliers, des stands, des sorties presse et des événements.

Parallèlement, les membres de la CEN se sont donné un 2e objectif : pour 2050, assurer 10% de l'approvisionnement énergétique local, à travers une coopérative citoyenne. Ils font donc émerger des projets de production et de stockage d'énergie renouvelable dans la région de Namur, qui seront financés et développés par Émissions Zéro, éventuellement en partenariat avec d'autres coopératives de la région.

Dans le paysage associatif, la spécificité de la CEN est d'avoir développé et diffusé un scénario énergétique global 100 % renouvelable au niveau du territoire. Ce scénario prend à la fois en compte les potentiels renouvelables réalistes sur le territoire, ainsi que toutes les consommations d'énergie - des ménages aux industries en passant par les institutions publiques - mais aussi la réalité des importations d'énergies à venir, sous forme d'électricité (éolien offshore), de biomasse durable et de carburants de synthèse, renouvelables,



alternatifs comme l'hydrogène, l'ammoniac ou le méthanol.

Pour rappel, après sa création informelle fin 2019 et son année de maturation en 2020, la CEN s'est révélée publiquement en février 2021 et s'est constituée juridiquement sous forme d'ASBL le 1er octobre 2021.

L'année 2022 a maintenu les activités déjà réalisées en 2021 mais avec une reconnaissance grandissante auprès des institutions publiques et des associations. Ainsi la CEN a donné son atelier « Territoire renouvelable » comme formation aux participants du panel namurois sur le climat organisé par la Ville de Namur. Elle est aussi intervenue aux 40 ans des associations « Les Amis de la Terre » ou « Empreintes » ou encore a été intervenante à la soirée « Scénarios énergétiques » de la Province de Namur. 2022 a aussi été marquée par la co-organisation du « Festival Namur Demain » avec d'autres associations namuroises et la Ville de Namur. Ce nouvel événement qui a eu lieu au cœur de la ville en octobre 2022 a rassemblé 1200 inscriptions, de nombreuses personnes de passage, a créé du lien avec la ville et les associations et a donné de la visibilité à Émissions Zéro et la CEN.



Edition 2022 du Festival Namur Demain.

Niveau projet de production, deux organismes étaient trop indécis que pour décider de lancer leur projet solaire et de chaudière biomasse, mais par contre deux autres projets solaires de 300 kW sont à l'étude et la CEN est aussi intervenue à la Réunion d'Information préalable (RIP) du projet éolien de Profondeville pour lequel EZ a une convention signée pour une éolienne citoyenne.

En 2022, l'équipe est aussi passée de 12 à 15 bénévoles.

Pour 2023, la CEN prépare deux grands événements :

- l'édition 2023 du Festival Namur Demain du 13 au 15 octobre,
- et aussi le « G50 de l'Énergie », un panel de 50 namurois qui vont établir ensemble des recommandations pour l'approvisionnement énergétique de la région de Namur pour 2050, et qui aura lieu en septembre et octobre 2023.

L'ACL Hornu-Boussu Energie

En 2019, sous l'impulsion d'Émissions Zéro, des citoyens des entités autour de Boussu se sont réunis et ont créé une association citoyenne locale (association de fait) regroupant des personnes intéressées par l'implantation d'éoliennes sur l'entité de Boussu et par le renouvelable en général.

L'association entend promouvoir l'éducation aux énergies renouvelables, la conscientisation et le soutien à toute participation citoyenne selon le principe que les citoyens de l'entité doivent pouvoir bénéficier de cette opportunité pour améliorer leur quotidien. Des ateliers ont pu être organisés avec des élèves.

En septembre 2022, l'ACL a été partie prenante dans l'animation des ateliers sur le projet éolien dont nous avons donné des informations à la page 8 de ce rapport (voir supra, Les opportunités en phase de discussion, Boussu).

Les réunions sont prévues le dernier mardi du mois et tout citoyen de la région est le bienvenu et peut s'inscrire par simple courriel à :

energies.hornu.boussu@gmail.com.

L'ACL CourcÉole

Créée en 2018 lors de la présentation d'un projet éolien sur Courcelles, l'association de fait CourcÉole a vécu dans l'ombre suite au refus de permis donné par la Région Wallonne. Devenue antenne locale d'Émissions Zéro elle participe à des actions de sensibilisation en vue de recruter des membres bénévoles et s'impliquer dans de nouveaux projets.

En août 2022, l'association a participé au marché local de Courcelles qui avait pour thème la transition écologique. Les visiteurs ont pu montrer leurs connaissances lors d'un jeu concours sur les énergies renouvelables.





ÉMISSIONS ZÉRO

Les groupes de travail



1 GT Finances

En 2022, en tant que Directrice opérationnelle et financière, Anne Wouters a repris les tâches de gestion financière d'Émissions Zéro. L'occasion nous est donnée de remercier Claudine Baudeaux et Jean Pilliez pour le travail réalisé les années précédentes. Nous avons une pensée particulière pour Claudine et sa famille ; elle nous a quittés des suites d'une maladie. Nous adressons toute notre sympathie à sa famille.

2 GT Informatique

Avec l'aide de Sylvain Dacier pour la gestion du logiciel de stockage en ligne Nextcloud, Jean Pilliez assure la conduite de ce groupe de travail. Ils veillent au système pour le rendre toujours plus performant.

3 GT Gouvernance et GT Révision des Statuts

Le GT Gouvernance veille à ce que la coopérative dispose de textes actualisés pour son bon fonctionnement. En 2022, Lucas Gossiaux et trois autres coopérateurs ont entamé une réflexion sur la révision des statuts. Ceux-ci, dès leur adaptation au nouveau code des sociétés, seront présentés à l'assemblée générale des coopérateurs en 2023.

4 GT Secrétariat

Depuis le début 2019, Émissions Zéro a confié le rôle de Secrétaire à Georges Geury.

Ses principales tâches portent sur la préparation des ordres du jour des réunions du Conseil d'Administration (deux par mois, une fois physiquement à Mundo Namur, une fois via visioconférence), la rédaction des Procès-verbaux (PV des réunions) en direct durant ces réunions, avec projection du contenu des documents dans Next Cloud, et *in fine* l'archivage des PV signés.

Ce rôle comporte également la logistique (réservation de salles, catering, etc.) et une série d'actions ponctuelles dont, par exemple, l'AG annuelle, l'appel à candidats administrateurs, etc.

C'est Philippe Walhain qui s'est chargé de l'ouverture du courrier postal en 2022, ainsi que du scanning de celui-ci.

Il est à noter que les relevés de production sont effectués depuis plusieurs années déjà par des bénévoles EZ habitant à proximité des sites concernés.

5 GT Communication

Le GT Communication est devenu une véritable équipe durant cette année 2022. Outre les "anciens" (Georges Geury, Joseph François, Michel Damay, Alain Kisiel, Donatienne Portugaels), Xavier Gillon est venu renforcer ce GT en 2022.

Dès lors, la communication « au jour le jour » d'Émissions Zéro s'est poursuivie avec des lettres d'information, une cinquantaine de publications Facebook et la mise à jour du site internet (articles de blog, mises à jour de pages devenant obsolètes ou suite à de nouveaux projets voyant le jour au fil du temps, etc). Les lettres d'info sont devenues mensuelles, ce qui est une première dans l'histoire d'Émissions Zéro.

Les réunions du GT Communication ont eu lieu au moins une fois par mois, en fonction des messages à faire suivre à nos coopérateurs.

Durant le second semestre 2022, ce GT a collaboré avec la société JustLetMinot pour redéfinir la charte graphique d'Émissions Zéro, et ce après un appel d'offre auprès de plusieurs candidats.

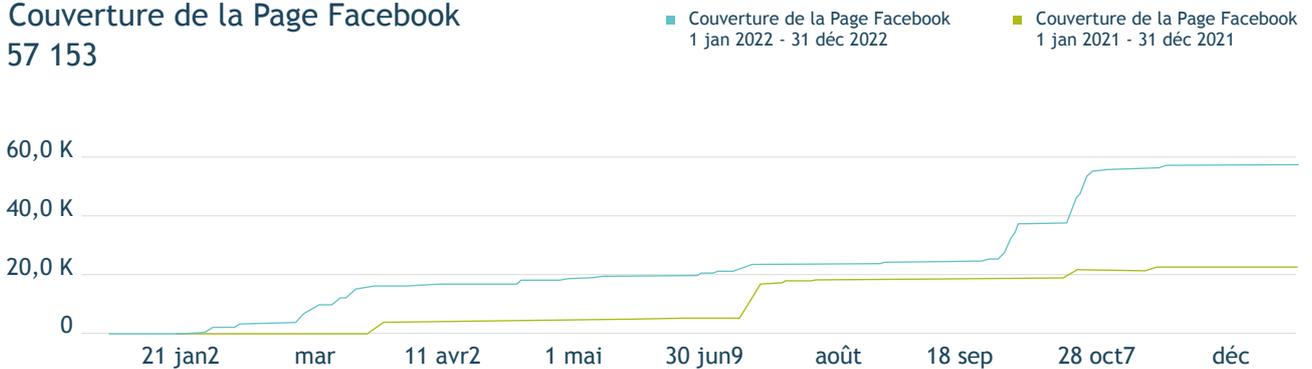
Durant le dernier trimestre 2022, Xavier Gillon a progressivement pris le leadership de ce GT de par sa nouvelle fonction depuis septembre 2022.

Toute l'année 2022 a, bien sûr, été marquée par la levée de fonds de 1,6 million d'euro pour l'éolienne 100% citoyenne à Houdeng-Goegnies (La Louvière). La levée de fonds a démarré en février et s'est terminée en décembre. C'est la première fois qu'Émissions Zéro a récolté autant d'argent

en moins d'un an. Ce fut l'occasion d'expérimenter les premiers posts Facebook sponsorisés qui ont grandement amélioré la portée de notre communication en atteignant de nouvelles personnes, même si la gestion des commentaires négatifs a été une aventure en soi ! Pendant l'été, les visites de certaines de nos centrales hydroélectriques et de nos éoliennes ont été un autre levier pour alimenter la levée de fonds.

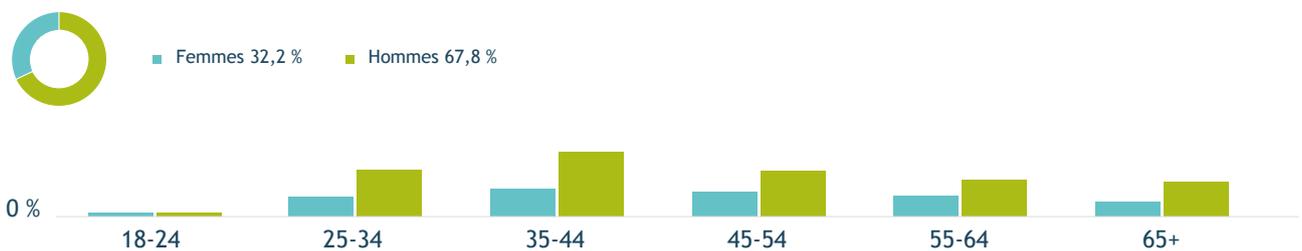
Signalons enfin qu'Énergie Commune (ex APERE) a apporté son savoir-faire dans la finalisation des lettres d'info essentiellement.

Couverture de la Page Facebook 57 153



La couverture de la page Facebook a été de 57.000 en 2022, contre 22.000 en 2021. La levée de fonds en mars et en octobre a été des moments marquants pour EZ sur Facebook.

1 071



L'audience de la page Facebook d'EZ est majoritairement masculine.

Statistiques Facebook	2022	2021
Couverture de la Page Facebook	57.153	22.137
Visites sur la Page Facebook	4.379	1.373
Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook	171	70

Statistique SendInBlue	2022	2021	2020
Nombre d'envoi	25	32	18
Total destinataires	34.429	47.692	22.308
Total ouvertures	17.149	24.809	11.775
Total clicks	3.464	4.703	2.938
Taux d'ouverture	50 %	52 %	53 %
Taux de clicks	10 %	10 %	13 %

Evolution des statistiques de l'outil d'envoi des emails de masse aux coopérateurs, SendInBlue

6 GT Administration des coopérateurs

Ce GT peu visible, puisque fonctionnant essentiellement en back office, traite les souscriptions (Patrick Nardi), les réponses aux mails adressés à info@emissions-zero.coop via l'outil Freshdesk, le traitement des retraits de parts ainsi que la gestion des successions en cas de décès de coopérateurs (Giovanni Burlin). Claudine Baudeau a assuré l'interface pour le GT Finances pour tout ce qui touche aux transactions financières avec les coopérateurs (paiements, demandes de remboursement de parts, etc.).

7 GT Fourniture

Comme les années précédentes, le GT Fourniture, composé de Giovanni Burlin et Marc Installé, a suivi les 2 fournisseurs d'électricité retenus par Emissions Zéro :

- COCITER est accessible pour les coopérateurs d'EZ pour la Wallonie. COCITER est une coopérative dans laquelle EZ est actionnaire avec d'autres coopératives citoyennes.
- Energie 2030 Agence SA (dont le nom commercial est devenu AECO) assure la fourniture des coopérateurs d'EZ de Wallonie et de Bruxelles. Les coopérateurs doivent posséder au moins 4 parts d'EZ. EZ prend à sa charge la redevance annuelle de 40 €.

Le nombre de clients s'élevait régulièrement de quelques coopérateurs chaque année. Ce fut encore le cas en 2021 jusqu'au moment où AECO a annoncé, sans prévenir préalablement EZ, l'arrêt de son activité de distribution d'électricité en Wallonie et à Bruxelles, avec la date du 31 mars 2022 pour se trouver un nouveau distributeur.

EZ a pu proposer aux coopérateurs de Wallonie de s'inscrire à COCITER. Mais pour les coopérateurs bruxellois, aucune offre ne correspondait à des critères 100 % verts. Ce qui n'a pu encore à ce jour être pallié.

COCITER a pu poursuivre ses activités dans les mêmes conditions qu'auparavant et a connu une grande croissance jusqu'à devoir arrêter la signature de nouveaux contrats.





ÉMISSIONS ZÉRO

Le Conseil Consultatif des Coopérateurs



Le CCdC est un organe consultatif de Emissions Zéro, garant des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur. Il remet également au Conseil d'Administration des avis d'initiative ou des avis sur les investissements et désinvestissements financiers significatifs de la coopérative. Les motivations centrales du CCdC sont que la dynamique citoyenne reste au centre de notre coopérative et que les 7 principes coopératifs CNC (Conseil National de la Coopération) dont EZ est membre restent bien d'actualité.

Le CCdC est composé d'une quinzaine de membres dont 6 membres actifs. Tout coopérateur peut participer aux réunions et même devenir membre officiel du CCdC.

Les membres se réunissent en visioconférence tous les mois. Les réunions portent sur l'examen de la situation et des avancements des travaux du Conseil d'Administration. Un ou plusieurs membres du CCdC participent aussi aux réunions du conseil d'administration « élargi » et commente le rapport du CA lors de la réunion CCdC.

En 2022, le CCdC a accueilli Donatienne Portugaels comme nouveau membre. Aucun avis

d'initiative n'a été remis, ni aucun avis n'a été demandé par le Conseil d'administration. Par contre, nos représentants participent et réagissent le cas échéant aux réunions du CA.

Pour l'avenir, les projets se multipliant, plusieurs avis du CCdC devraient être sollicités. La coopérative fait donc appel à toute personne désireuse de rejoindre le CCdC et faire perdurer cet organe important pour la coopérative. N'hésitez pas à vous manifester et à tester la formule en contactant Giovanni Burlin par courriel à giovanni.burlin@emissions-zero.coop

En pratique :

- Le CCDC se réunit par visio-conférence une fois par mois (dernier mercredi ou vendredi soir) ou sur demande expresse du CA.
- Un membre du CCDC assiste (en général à tour de rôle) au CA : ce qui nous permet de rester informés.
- Les membres ont également accès au Drive EZ et aux documents mis en partage. Ils se doivent de respecter la confidentialité des sujets qui la nécessite.



Le stand EZ à la journée du développement durable (Sparkoh! - 22 mai 2022)



ÉMISSIONS ZÉRO

Activités extérieures



L'année 2022 a été propice à l'organisation d'activités extérieures. Ainsi, il a été organisé diverses visites d'installations dans lesquelles notre coopérative participe financièrement. Des visites ont eu lieu sur les sites des centrales hydroélectriques de Monceau, Roselies et Auvélais ainsi que sur le site des Moulins des Hauts Pays (Dour-Quévrain). Un moment phare de l'année fut la participation à la journée du développement durable au Sparkoh! de Frameries. Giovanni Burlin nous y a accordé un interview ; voici quelques-uns de ses propos.

« Dans la mission et la vision d'Émissions Zéro, il est prévu l'information et la formation concernant les énergies renouvelables. Sparkoh! nous a apporté leur soutien et en même temps en nous faisant confiance au placement de panneaux photovoltaïques sur leur toit. Nous nous devons d'être présents !

En voyant tous les gens présents à cette heure-ci, on peut dire que la journée est un succès. Il était attendu 1000 personnes mais le quota a été dépassé. Donc on peut dire que c'est un succès.

Grâce aux coopératives citoyennes comme Émissions Zéro, les possibilités de financer des projets 100% verts sont apparues. La diversification des moyens de production citoyenne permet une stabilisation des prix. On s'aperçoit que les prix basés sur la Bourse sont spéculativement à la hausse. Émissions Zéro a décidé de participer dans un processus de retour financier vers le coopérateur. »



Visite de la centrale hydroélectrique de Monceau le 07 août 2022.



ÉMISSIONS ZÉRO

À propos...



W.ALTER entre dans le capital d'Émissions Zéro

Qui est W.ALTER ?

W.ALTER est le partenaire financier qui booste les projets d'économie sociale et coopérative en Wallonie. Il a déjà investi 84 millions d'euros dans 140 coopératives en Région wallonne. Il finance divers projets comme une micro-brasserie participative, une coopérative d'artistes réalisant du cinéma d'animation, un mook d'investigation / un média indépendant et de qualité, une coopérative de médecins qui se réapproprient leur outil de travail, ...

W.ALTER un coopérateur comme les autres ?

Oui, il est devenu l'un de nos coopérateurs, il possède moins de 10% des parts de la coopérative. Cette prise de participation ne change ni la gouvernance, ni le Conseil d'administration, ni le règlement d'ordre intérieur. Il s'intègre totalement dans l'organisation de notre coopérative, et en Assemblée Générale, il se conforme à notre fonctionnement : une personne, une voix.

Pourquoi coopérer avec W.ALTER ?

C'est le coup de pouce qui nous permet de consolider nos fonds propres. Cet apport renforce notre solvabilité et cela crée un effet de levier qui nous permet de mobiliser des fonds auprès des banques pour concrétiser notre projet éolien d'Houdeng-Goegnies.

Alors, avec W.ALTER, c'est une « coopération » pour toujours ?

Non, une fois le projet mis en place, d'ici 5 ans, W.ALTER projette de se retirer progressivement de l'actionariat en vue d'utiliser les fonds pour soutenir d'autres coopératives et projets d'économie sociale.

Vous voulez en savoir plus ?

<https://www.w-alter.be/>



Image du site W.Aler